



Semaine contre la Faim

Comment puis-je agir ?

❶ Près d'un milliard d'êtres humains, dont 75% sont des paysans, ne mangent pas à leur faim

❷ 30% de la nourriture produite sur notre planète est gaspillée ou perdue

❸ La faim n'est pas une fatalité

➔ 10 manières simples d'agir quotidiennement contre ce fléau





Alimentation

- 1. Je consomme local et de saison** : acheter des produits locaux, non seulement minimise l'empreinte écologique des aliments, mais rend également aux paysans leur rôle central accaparé par l'industrie agro-alimentaire : celui de nourrir leurs concitoyens.
- 2. Je consomme bio et équitable** : favoriser les filières équitables, afin de garantir aux producteurs des conditions de travail décentes et pérennes et acheter des produits biologiques autant que possible, pour éviter d'absorber des polluants chimiques et pour soutenir les modes de production durables qui n'altèrent pas les ressources naturelles.
- 3. Je diversifie mes repas** : diversifier mon alimentation, c'est aussi lutter contre l'uniformisation imposée par le modèle agro-industriel qui accapare les ressources alimentaires mondiales. C'est offrir des débouchés aux petits producteurs, en favorisant les économies locales de nos régions et la biodiversité.
- 4. Je consomme moins de produits de l'élevage** : aujourd'hui, le bétail absorbe 40 % des céréales produites dans le monde, au détriment de l'alimentation humaine. 2,4 millions d'hectares de forêts disparaissent chaque année pour produire du soja principalement destiné à nourrir le bétail des pays développés, entraînant l'expropriation des petits producteurs et la paupérisation des populations locales.
- 5. Je gaspille moins** : lutter contre le gaspillage permet un meilleur partage des ressources alimentaires sur la planète. Jeter moins, c'est faire des économies. En luttant contre le gaspillage alimentaire, nous réduisons également les émissions de gaz à effet de serre et la surproduction. En un an, chaque habitant du Luxembourg jette en moyenne 115 kg de produits alimentaires!
- 6. Je décrypte les étiquettes** : derrière un produit et son prix se cachent toujours un producteur, un savoir-faire et des conditions de travail plus ou moins acceptables. Soyons conscients que les produits industriels nécessitent des apports multiples et un long circuit de transformation. Choisissons des produits de qualité issus de productions respectueuses des hommes et de la nature.

Liens utiles :

www.meng-landwirtschaft.lu, www.biog.lu,
www.transition-minett.lu, www.terra-coop.lu,
www.naturata.lu, www.bio-letzebuerg.lu,
www.oikopolis.lu, www.kalendula.lu, www.vsl.lu,
www.fairtrade.lu, www.slowfood.lu,
www.goutons-un-monde-meilleur.fr



Investissements

7. J'interroge ma banque : pour connaître sa politique d'investissement et m'assurer qu'elle ne spéculé pas sur les matières premières agricoles, ce qui accentue la volatilité des prix et la faim dans le monde.

8. J'investis dans des produits financiers solidaires : j'investis – même par de très petits montants – dans des produits éthiques et solidaires qui luttent directement ou indirectement contre la faim dans le monde.

Liens utiles :

www.onnejouepasaveclanourriture.org, www.etika.lu,
www.lmdf.lu, www.alterfin.be, www.finansol.org,
www.financite.be, www.finance-watch.org



Transports

9. Je privilégie les transports en commun, le co-voiturage, le vélo : les agrocarburants ont été présentés comme une alternative durable et écologique. Or, leur production a des conséquences néfastes sur la sécurité alimentaire mondiale et le réchauffement climatique. En limitant l'utilisation de ma voiture et mes déplacements en avion, je lutte concrètement contre la faim.

Liens utiles : www.cerealkiller.lu, www.mobiliteit.lu, www.cfl.lu,
www.lvi.lu, www.karzoo.lu, www.lu.myclimate.org...

Information

10. Je me mobilise : après m'être informé (en lisant les sites et revues spécialisés, les programmes des partis politiques, le programme gouvernemental, les rapports d'activités des Ministères ; en participant à des conférences...), je m'engage concrètement auprès d'une ONG ou d'une initiative citoyenne (donation, bénévolat...). J'interpelle mon employeur et les décideurs pour davantage de cohérence et d'engagement contre la faim.

Liens utiles : www.cercle.lu, www.citim.lu, www.cooperation.lu, www.benevolat.lu,
www.ims.lu, cell.lu...





Chaque geste avisé est un pas de plus vers un monde sans faim !

Faites un premier pas, visitez notre site :

www.sosfaim.org



Le droit à l'alimentation est reconnu par les Nations Unies comme un droit de l'homme fondamental. Il stipule que chaque individu doit pouvoir avoir accès à une alimentation adéquate et aux moyens de se la procurer. Faire respecter ce droit est en soi un engagement et un acte de citoyenneté. Le droit à l'alimentation astreint les Etats à mener des politiques cohérentes avec la lutte contre la faim.

La **souveraineté alimentaire** est la possibilité pour une population de maîtriser les choix essentiels qui lui permettent d'assurer sa sécurité alimentaire. Ces choix portent sur les modes des productions agricoles et les façons les plus appropriées de garantir un accès à la nourriture pour tous.

SOS Faim remercie la campagne « Goûtons un monde meilleur » (France) qui a inspiré ce dépliant

Éditeur responsable : Thierry Defense (SOS Faim), novembre 2014

Imprimé sur papier recyclé FSC, encres éco-responsables à base d'huile végétale, sans solvants et 100% climatiquement neutre, toutes les émissions sont compensées.